

**Direction générale de la recherche appliquée
Politique stratégique
Développement des ressources humaines Canada**

***Infractions juvéniles : comprendre les facteurs de
risque et de protection liés à la délinquance***

W-01-1-9F

par

**Jane B. Sprott, Jennifer M. Jenkins et Anthony N. Doob
2000**

Les opinions exprimées dans les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada ou du gouvernement fédéral.



La série des documents de travail comprend des études analytiques et des travaux de recherche réalisés sous l'égide de la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique. Il s'agit notamment de recherches primaires, soit empiriques ou originales et parfois conceptuelles, généralement menées dans le cadre d'un programme de recherche plus vaste ou de plus longue durée. Les lecteurs de cette série sont encouragés à faire part de leurs observations et de leurs suggestions aux auteurs.



Le présent document a été traduit de l'anglais. Bien que la version française ait été préparée avec soin, le document original fait foi.
This document is a translation from English. Although the French version has been carefully prepared, the original document should be taken as correct.

La version anglaise de ce document est disponible sous le titre *Early Offending: Understanding the Risk and Protective Factors of Delinquency*.
This paper is available in English under the title *Early Offending: Understanding the Risk and Protective Factors of Delinquency*.



Le présent rapport fait partie d'un ensemble d'études sur l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes.
This report is part of a set of research studies on the National Longitudinal Survey of Children and Youth. /



Papier/Paper
ISBN : 0-662-88588-0
N° de cat./ Cat. No. : MP32-28/01-1-9F

Internet
ISBN : 0-662-88589-9
N° de cat./ Cat. No. : MP32-28/01-1-9F-IN



Si vous avez des questions concernant les documents publiés par la Direction générale de la recherche appliquée, veuillez communiquer avec :

Développement des ressources humaines Canada
Centre des publications
140 Promenade du Portage, Phase IV, niveau 0
Hull (Québec) Canada
K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>

General enquiries regarding the documents published by the Applied Research Branch should be addressed to:

Human Resources Development Canada
Publications Centre
140 Promenade du Portage, Phase IV, Level 0
Hull, Quebec, Canada
K1A 0J9

Facsimile: (819) 953-7260
<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/sp-ps/arb-dgra>

Sommaire

Cette étude examine les facteurs de risque et de protection contre les actes de délinquance avec ou sans violence chez les enfants de 12 et 13 ans. Les risques environnementaux, l'agressivité précoce et le fait d'avoir des camarades délinquants (à l'âge de 10 et 11 ans) ont tous été généralement reliés à des taux supérieurs de participation à des actes de violence et à des infractions contre les biens (à l'âge de 12 et 13 ans). Toutefois, l'attachement scolaire a parfois agi comme facteur de protection – les facteurs de protection étant ceux qui produisent les effets bénéfiques les plus importants (p. ex., une réduction de la délinquance) chez les groupes « à risque élevé ». Dans l'ensemble, les taux élevés d'attachement scolaire protégeaient les enfants associés à un grand nombre de « risques environnementaux » contre les actes violents et les infractions contre les biens.

L'attachement scolaire protégeait en outre les enfants précocement agressifs contre les actes de violence, mais non des infractions contre les biens. Enfin, l'attachement scolaire agissait comme facteur de protection contre l'influence des camarades délinquants : ceux qui ont des amis délinquants mais qui sont attachés à l'école ne sont pas plus susceptibles d'être impliqués dans une infraction contre les biens que ceux qui n'ont pas d'amis délinquants. Cependant, cet effet protecteur agissait seulement sur les enfants qui n'étaient pas agressifs « dès le départ ». Un taux élevé d'attachement scolaire ne semble pas réduire les infractions contre les biens chez les enfants qui étaient à la fois précocement agressifs et qui avaient des camarades délinquants.

Du point de vue de l'élaboration de politiques, le fait que les niveaux élevés « d'attachement scolaire » aient eu des effets positifs sur les actes violents et les infractions contre les biens nous rappelle l'influence éventuelle que peuvent avoir les écoles. Plus précisément, ces constatations nous amènent à penser que les politiques de « tolérance zéro » qui imposent aux « enfants à problèmes » une suspension ou une expulsion de l'école risquent de se montrer contre-productives.

Remerciements

Les auteurs remercient le personnel de Statistique Canada du bureau de Toronto (Ontario) de leur patiente coopération et de leur soutien tout au long de cette étude.

Table des matières

1. Introduction.....	1
1.1 Facteurs de risque et facteurs de protection	1
1.2 Le rôle de l'école dans la vie de l'enfant	4
1.3 Différents types de contrevenants et de délinquance.....	7
2. Description des mesures	10
2.1 Délinquance avec violence et sans violence	10
2.2 Risque environnemental	12
2.3 Agressivité précoce	13
2.4 Risque des pairs	13
2.5 Attachement scolaire.....	14
3. Résultats	15
3.1 Facteurs de risque de la délinquance avec ou sans violence	15
3.1.1 Risque environnemental	15
3.1.2 Agressivité précoce.....	16
3.1.3 Délinquance des pairs	17
3.2 Effet de protection de l'attachement scolaire par rapport à la délinquance avec ou sans violence	19
3.2.1 Risque environnemental	19
3.2.2 Agressivité précoce.....	21
3.2.3 Délinquance des pairs	23
4. Conclusion	28
4.1 Perspectives stratégiques	28
4.2 Perspectives de futures recherches.....	30
Annexe	33
Bibliographie	37

Avant-propos

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) est une étude canadienne unique dont l'objectif est de suivre l'évolution d'un échantillon représentatif d'enfants, de leur naissance au début de l'âge adulte. Elle est menée dans le cadre d'un partenariat entre Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et Statistique Canada. Ce dernier est responsable de la collecte des données, tandis que DRHC, principal pourvoyeur du financement, oriente la recherche et en diffuse les résultats. La collecte des données, commencée en 1994, se fait tous les deux ans.

C'est la première fois qu'une étude permet d'obtenir une source de données unique permettant d'étudier le développement de l'enfant dans son contexte, ainsi que les divers schémas d'un développement normal. L'enquête et le programme de recherche ont été conçus dans le but de fournir des éléments d'élaboration de la politique, en s'appuyant sur une vision du développement humain au cours des premières décennies de la vie. La présente étude fait partie d'une série de documents régulièrement publiés dans le cadre d'un programme de recherche dont l'objectif est d'étudier les données de l'ELNEJ recueillies au cours des deux premiers cycles de l'enquête (1994, 1996).

1. Introduction

Au cours des 30 dernières années, la recherche sur la psychopathologie du développement s'est fondée sur un modèle conceptuel selon lequel il y aurait dans la vie de l'enfant des facteurs qui le mettent « à risque » de développer des troubles affectifs et du comportement. Cependant, les psychologues en développement humain mettent eux aussi soigneusement l'accent depuis un certain temps sur l'importance de l'interaction entre la personne et son environnement, que Meyer, par exemple, soulignait dès 1957. Ils ont ainsi admis que, même si de nombreux individus qui vivent dans des environnements à haut risque développent des problèmes, certains arrivent à échapper à ce handicap. Le phénomène qui permet à un individu de rester en bonne santé malgré une grande adversité a été qualifié de « résilience ». En étudiant cette résilience, les chercheurs et les chercheuses ont cherché à déterminer quels étaient les « facteurs de protection » qui réduisaient les conséquences néfastes sur les gens placés dans des situations à haut risque.

1.1 Facteurs de risque et facteurs de protection

Il règne beaucoup de confusion quant à la différence entre facteur de risque et facteur de protection. Conceptuellement, les facteurs de protection pourraient être considérés comme l'inverse des facteurs de risque. Par exemple, l'environnement d'une famille dysfonctionnelle accroît le risque de l'enfant de connaître divers problèmes, tandis qu'un environnement familial sain diminue celui qu'il en apparaisse. Ainsi, certains ont affirmé que si l'on veut que l'étude de la résilience de l'enfant donne une information plus approfondie que celle que l'on peut obtenir dans le cadre d'une étude du risque, il faut examiner l'interaction entre les facteurs de risque et les facteurs de protection (Rutter, 1983). Bien que l'absence d'interaction ne soit pas un motif suffisant pour minimiser l'importance d'isoler un facteur qui semble faciliter un développement sain de l'enfant, nous pouvons mieux comprendre son comportement dans une situation à haut risque en isolant un facteur qui contribue, apparemment, à réduire les perturbations chez l'enfant à haut risque, mais a peu ou pas d'effet chez les enfants à moindre risque.

Dans ce document, tout facteur qui produit un seul effet majeur sera qualifié de facteur de « risque » ou de facteur « compensatoire », le terme « protection » étant par conséquent réservé aux facteurs qui produisent une interaction statistique entre les individus à haut risque et à faible

risque. Par conséquent, sur le plan conceptuel, les facteurs de risque et les facteurs compensatoires se trouvent simplement aux deux extrémités d'un même continuum. Par ailleurs, les facteurs de protection sont ceux qui entraînent les plus grands bénéfices dans les groupes à « haut risque », par exemple une diminution de la délinquance. Il est clair cependant qu'un facteur donné peut être tout à la fois compensatoire et de protection; autrement dit, il peut aider tous les enfants (effet majeur), ou seulement ceux qui sont exposés au plus haut risque (interaction).

Sur le plan stratégique, il est important de faire la différence entre « effet majeur » et « interaction » si l'on veut comprendre le développement de comportements déviants comme la délinquance juvénile. Dans le cas des éléments que l'on peut caractériser comme des « effets majeurs », il faudrait, semble-t-il, que la société intervienne dans tous les cas : les changements permettraient d'aider tout le monde, ceux qui sont à risque comme ceux qui ne le sont pas. Par ailleurs, les effets d'interaction qui prennent la forme de « facteurs de protection » sont vraisemblablement importants, ainsi que nous le disions, dans le cas des enfants « à risque » seulement. Dans la mesure où les ressources sont rares et que seuls les organismes d'État peuvent dispenser ou promouvoir des facteurs de protection, il serait bon que ces ressources ne soient orientées que vers cette partie de la population qui est véritablement à risque.

Ce n'est qu'assez récemment que les criminologues ont adopté un modèle de la résilience afin de comprendre comment se développe le comportement délinquant. Cependant, le concept de résistance au comportement délinquant est souligné depuis plus d'un demi-siècle par les psychologues et les psychiatres. Dans le rapport, publié en 1936, de leur étude sur les enfants délinquants et leurs frères et sœurs non délinquants, Healy et Bronner (1936) posent pour la forme la question suivante : « Comment se fait-il que certains individus puissent vivre dans le même environnement familial que le délinquant, avec les mêmes désirs communs à tous les jeunes, avec les mêmes pressions sociales, et dans un contexte où la délinquance semble toujours simple, et être capables de ne pas se conduire de façon antisociale? » (p. 8). Globalement, le résultat de cette étude de 1936 se retrouve dans les constatations plus récentes : on pense que le comportement délinquant est le résultat d'une interaction complexe entre les traits de caractère de l'individu et les facteurs de risque sociaux (famille, pairs), situationnels (école, foyer) et de

voisinage (Farrington, 1998; Loeber et Farrington, 1998; Klein, Forehand, Armistead et Long, 1997; Sampson et Laub, 1993; Gottfredson et Hirschi, 1990).

Parmi les facteurs de risque individuels qui permettent de prédire un comportement délinquant, on a pu relever les suivantes : le manque de contrôle de soi, les problèmes de concentration, le goût du risque, l'agressivité, l'exposition précoce à un comportement violent, l'abus des drogues, la participation à d'autres formes de comportement antisocial et les attitudes favorables au comportement déviant (Loeber et Farrington, 1998).

Parmi les interactions sociales au sein de la famille qui expliquent la délinquance, mentionnons les suivantes : une discipline sévère, la violence physique, la négligence, la consommation de drogue et l'activité criminelle dans la famille, ainsi que le fait que les parents accordent peu d'attention aux enfants (Loeber et Farrington, 1998). L'échec scolaire, l'association avec des pairs délinquants et un faible intérêt pour l'école sont autant d'exemples de facteurs de risque à l'école qui ont un lien avec la délinquance (LeBlanc, Vallières, et McDuff, 1993). Enfin, parmi les facteurs de risque de comportement délinquant associés au quartier, mentionnons la pauvreté, la désorganisation du milieu communautaire, la forte concentration d'adultes impliqués dans une activité criminelle, et la facilité d'obtenir de la drogue (Loeber et Farrington, 1998).

Dans l'approche traditionnelle de la criminologie, on conceptualise le « risque » en le considérant comme une accumulation de facteurs environnementaux négatifs. Autrement dit, les chercheurs totalisent généralement tous les facteurs de risque individuels, sociaux, situationnels et de voisinage et créent une échelle allant de zéro facteur de risque au plus grand nombre dans la vie de l'enfant (voir, par exemple, Farrington, 1998; Jenkins et Keating, 1998; Loeber et Farrington, 1998; Landy et Tam, 1998; Born, Chievalier et Humblet, 1997; Jessor, Van Den Bos, Vanderryn, Costa et Turbin, 1995). Les recherches où l'on table sur les facteurs cumulatifs de risque permettent généralement de montrer que plus les facteurs de risque auxquels est soumis l'enfant sont nombreux, et plus il y a d'environnements où il y est exposé (individuel, social, situationnel et de quartier), plus il risque de tomber dans la délinquance. La recherche sur la première vague de données de l'ELNEJ montre également que plus les facteurs de risque auxquels est exposé l'enfant sont nombreux, plus il a de chances de développer des comportements déviants (voir, par exemple, Jenkins et Keating, 1998; Landy et Tam, 1998).

Certains facteurs de risque semblent cependant être, en soi, associés fortement et constamment à la délinquance, à savoir l'agressivité précoce et l'association avec un groupe de pairs délinquants. Selon certaines études, le degré de continuité de l'extériorisation des comportements (agressifs) est tout à fait élevé (Olweus, 1979; Huesman, Eron, Lefkowitz et Walder, 1984). Selon Olweus, la stabilité du comportement violent ou agressif est aussi forte que celle du QI dans le temps. D'autres affirment que l'agressivité (ou trouble des conduites) précoce est un signe caractéristique du « délinquant à vie » (Moffitt, 1993). En fait, la stabilité du comportement agressif dont fait état Olweus est probablement celle de l'enfant « précocement agressif ». Le comportement agressif précoce devient alors un prédicteur important de la délinquance future de l'enfant, et pourrait être une caractéristique du « délinquant à vie ».

En plus du fait d'être précocement agressif, celui d'avoir des pairs délinquants est aussi un corrélat important du comportement délinquant chez l'enfant (Thornberry, 1996; Elliot, Huizinga et Menard, 1985). L'influence des pairs semble être à son maximum au début de l'adolescence pour diminuer ensuite à l'âge adulte (Jang, 1999; Thornberry, Lizotte, Krohn, Farnworth, Jang, 1994). On se sait pas trop, à ce stade, quels sont les facteurs qui pourraient protéger l'enfant et l'empêcher de tomber dans la délinquance une fois qu'il commence à socialiser avec un groupe de pairs délinquants.

Cependant, plus généralement, les facteurs qui « protègent » l'enfant à haut risque ne sont pas très bien connus, même s'ils sont déjà définis. Aussi, l'objectif de ce rapport sera de déterminer quels sont les facteurs qui empêchent les enfants canadiens à haut risque de tomber dans la délinquance. Nous avons cherché à déterminer les facteurs de protection dans l'environnement social de l'enfant en gardant à l'esprit que c'est un domaine dans lequel les organismes d'État pourraient apporter leur soutien ou leur encouragement. Nous avons donc décidé que l'école et le milieu scolaire étaient un facteur éventuel de protection.

1.2 Le rôle de l'école dans la vie de l'enfant

L'idée que l'école joue un rôle important dans la vie de l'enfant n'est certainement pas nouvelle. Dans leur étude antérieure de 1936 dont nous avons parlé plus haut, Healy et Bronner constatent que près de 40 % des 105 enfants délinquants « expriment une aversion marquée pour l'école en

général ... et ... que seuls 4 % des enfants du groupe témoin [sœur ou frère non délinquant] manifestent un tel sentiment » (p. 62). De la même façon, cette étude dans trois villes, des frères et sœurs délinquants et non délinquants, permet de constater que « 34 % affichaient une mauvaise scolarité ... contre 18% dans le groupe témoin » (p. 61). Autrement dit, il est pratiquement certain que l'école joue un rôle important dans la vie des enfants.

Les recherches plus récentes montrent de façon constante que l'école constitue un facteur de risque ou compensatoire de la délinquance (voir, par exemple, Agnew et Brezina, 1997; Blumstein, Farrington et Moitra, 1985; Elliot, Huizinga et Menard, 1989; Farnworth, Schweinhart et Berrueta-Clement, 1985; Figueira-McDonough, 1983; Jenkins, 1997; Krohn et Massy, 1980; LaGrange et White, 1985; Lane, 1980; Rosenbaum et Lasley, 1990; Sampson et Laub, 1993; Simpson et Elis, 1995; Thornberry, Moore et Christenson, 1985; Thornberry, Lizotte, Krohn, Farnworth et Jang, 1991; Williams, Ayer, Abbott, Hawkins et Catalano, 1999; Zingraff, Leiter, Johnson et Myers, 1994). Autrement dit, un faible attachement scolaire, ou un « lien scolaire faible », augmente la probabilité que l'enfant tombe dans la délinquance; par contre, un fort attachement, ou un « lien scolaire fort », contribue à diminuer cette probabilité. De façon générale, « l'enfant qui ne réussit pas bien à l'école, qui en rejette l'autorité ou celle de ses représentants, qui a de moins grandes aspirations quant à ses chances après l'école, et qui décroche avant d'avoir obtenu son diplôme, court le risque de tomber dans la délinquance » (Zingraff et al., 1994, p. 67).

La théorie du contrôle social de Hirschi (1969) est celle qui est la plus utilisée pour expliquer la relation entre l'école et la délinquance. Selon cette théorie, l'école et le vécu scolaire constituent des liens sociaux qui empêchent l'enfant et l'adolescent de tomber dans la délinquance. Hirschi souligne quatre éléments du lien social : l'attachement (se préoccuper des autres et de ce qu'ils pensent), l'engagement (engagement envers les valeurs éducatives), l'implication (participation aux activités scolaires) et la croyance (acceptation que les règles de l'école et de l'autorité scolaire sont justes). Selon Hirschi, ces éléments du lien social sont générateurs d'une attitude de conformité et donc contribuent à limiter la participation à des activités non conventionnelles selon les normes établies.

De nombreux chercheurs ont étudié l'importance relative de chacun de ces quatre éléments du lien scolaire. Plusieurs d'entre eux constatent que les mauvais résultats et l'échec scolaire sont étroitement et constamment liés à la délinquance (voir, par exemple, Gottfredson et Hirschi, 1990; Hirschi, 1969; Jensen, 1976; Jenkins, 1997; Kercher, 1988; Loeber et Dishion, 1983; Maguin et Loeber, 1996; Zingraff, et al., 1994). Cependant, alors que l'on a clairement montré que l'engagement envers l'école ainsi que les notes constituent des facteurs de risque ou des facteurs compensatoires de la délinquance, la question toujours en suspens est celle de savoir si le lien scolaire est tout simplement un facteur de risque ou compensatoire ou si les divers éléments de ce lien social peuvent avoir une fonction supplémentaire, celle de facteur de protection.

Certains indices permettent de penser que divers éléments du lien social scolaire « protègent » les enfants à haut risque. Tiet et al. (1998), par exemple, ont étudié les facteurs qui caractérisent l'enfant résilient à un environnement à haut risque. Ces auteurs constatent que « les enfants à haut risque [de présenter de nombreux problèmes de comportement] à cause du nombre élevé d'événements indésirables dans leur vie ont un degré de résilience plus marqué s'ils ont un QI plus élevé, si leur famille fonctionne mieux, si leurs parents exercent un contrôle parental plus étroit, s'il y a davantage d'adultes dans le ménage et si leurs aspirations scolaires sont plus hautes » (Tiet et al., 1998 : p. 1191). Un engagement fort envers l'école et l'éducation protège donc les enfants à haut risque.

Ces constatations donnent à penser que le lien scolaire pourrait être un facteur de protection. Cependant, d'autres aspects de ce lien que celui de l'engagement pourraient eux aussi avoir une fonction de protection. C'est la raison pour laquelle, en nous appuyant sur l'ELNEJ, nous examinerons l'effet de protection contre la délinquance de l'attachement scolaire chez les enfants à « haut risque ». Nous avons élargi la définition de l'attachement scolaire afin d'y inclure certaines mesures du rendement scolaire (l'enfant fait ses devoirs et, à ses yeux, il est important d'avoir de bonnes notes) ainsi que ses sentiments à l'égard de l'école, dont son appartenance sociale, son sentiment de sécurité, et le fait que son vécu scolaire soit positif ou non. Nous incluons ces éléments afin de mesurer plus que le seul rendement scolaire; nous voulons également mesurer les sentiments envers l'école et le sentiment de connectivité. Notre théorie

de base est qu'une expérience positive à l'école peut contribuer à isoler l'enfant des événements désagréables ou difficiles de la vie. Alors même que le rendement scolaire est de toute évidence important, il se pourrait que le sentiment de nature plus affective d'appartenance à l'école et une interaction sociale scolaire positive soient également importants. Dans ce cas, toute stratégie visant à retirer l'enfant de l'école ou à l'isoler (politiques de tolérance zéro, par exemple) risque d'être contre-productive.

1.3 Différents types de contrevenants et de délinquance

Jusqu'à maintenant, nous avons parlé de la « délinquance » comme si c'était un concept monolithique, le jeune devant être « délinquant » ou non, ou bien de la « délinquance » comme si elle n'avait qu'une seule dimension (l'enfant pouvant être « pas du tout délinquant » ou « très délinquant »). Ces notions simplistes de la délinquance ne semblent pas être tout à fait adéquates pour deux raisons. Tout d'abord, si l'on veut comprendre *pourquoi* des jeunes commettent des infractions, il semble important de différencier la violence des autres types d'infraction. Un bon nombre d'entre eux commettent, au cours de leur adolescence, des actes que l'on peut qualifier de délictueux, mais la plupart de ces « délits », jamais signalés à la police, ne sont pas violents. Deuxièmement, il semblerait utile de différencier deux types de jeunes « délinquants » (Moffitt, 1993) :

- les comportements délictueux « en bas âge », souvent violents, qui tendent à se perpétuer à l'âge adulte et touchent une assez petite proportion des jeunes, probablement de l'ordre de 5 à 10 %, et
- les comportements délinquants « à l'adolescence », qui sont le plus souvent des infractions contre les biens et qui tendent à diminuer considérablement à la fin de l'adolescence.

Selon Moffitt (1993), ces phénomènes seraient complètement différents et soumis à des types de contrôles tout à fait distincts. L'idée qu'il existerait deux types d'adolescents est importante puisqu'elle permettrait d'expliquer comment il peut y avoir tout à la fois « continuité » du comportement délictueux et baisse considérable des infractions quand le jeune vieillit. La plupart des adolescents délinquants, ceux qui entrent dans la catégorie « délinquance adolescente », ne deviennent pas des délinquants adultes. « Un important groupe de jeunes affichent des

comportements antisociaux à l'adolescence [délinquance adolescente]. Un groupe beaucoup plus restreint [probablement de 5 % ou 10 %], [qui] continue à manifester un comportement antisocial grave à l'âge adulte, est celui-là même qui a affiché un comportement antisocial stable depuis la toute petite enfance » (Moffitt, 1993; pages 678-679).

On estime, par conséquent, que les délinquants à vie sont des gens différents des délinquants adolescents. Dans le cas des premiers, Moffitt (1993) émet l'hypothèse que « les problèmes neuropsychologiques de l'enfant interagissent pendant tout son développement de façon cumulative avec son environnement criminogène, pour aboutir à une personnalité pathologique » (Moffitt, 1993; p. 674).

Par ailleurs, le délinquant adolescent ne commet des infractions que s'il en retire un bénéfice sur le plan social et abandonne ses activités délictueuses lorsqu'il est plus rentable d'afficher un comportement prosocial. Selon certaines recherches, la délinquance adolescente est un moyen d'affirmer son indépendance. Il ne faudrait cependant ni l'ignorer ni la rejeter, car, bien que l'on puisse considérer que commettre un acte délictueux est normal au cours du développement, les infractions perpétrées par les délinquants adolescents peuvent être graves et entraîner des problèmes judiciaires si les responsables de la justice viennent à en prendre connaissance.

Il est difficile de distinguer le groupe des délinquants à vie au moment de l'adolescence puisque de nombreux adolescents participent à des actes délictueux pendant cette période. Autrement dit, l'infraction (ou le comportement) de deux jeunes peut se ressembler à bien des égards, ce qui constitue un véritable problème si l'on ne fait aucune différence entre « infraction » et acte de « délinquance ». Pour faire la distinction entre les délinquants à vie et les délinquants adolescents, il faut avoir de l'information sur leur enfance. Dans nos analyses, nous essayons de faire cette distinction en créant deux groupes d'enfants : ceux qui affichaient un degré élevé d'agressivité d'après les données du cycle I (entre 10 et 11 ans), et les autres.

Nous établissons également une distinction entre les crimes avec ou sans violence. Selon cette même théorie d'après laquelle il y aurait deux types de délinquants, les crimes que commettent les uns et les autres au cours de l'adolescence seraient également différents (Moffitt, 1993).

Plus précisément, les « délinquants adolescents commettent généralement des infractions qui

symbolisent les privilèges de l'adulte ou qui leur permettent d'affirmer leur autonomie par rapport au contrôle parental : vandalisme, infraction à l'ordre public ... vol. Les délinquants à vie commettent un plus large éventail de délits, dont ceux perpétrés par les délinquants ponctuels ... la violence et la fraude, par exemple » (Moffitt, 1993; p. 695). Par conséquent, nous examinons séparément deux types de délits : les crimes avec violence et les crimes sans violence contre les biens¹.

Nous nous intéressons donc précisément à la relation entre les divers facteurs de risque, l'attachement scolaire, et la participation à des délits accompagnés de violence ou non. Nous examinons trois facteurs de risque différents, mais interreliés : les facteurs de risque environnementaux, l'agressivité précoce et la fréquentation de pairs délinquants. Nous avons retenu ces trois facteurs de risque parce que, comme nous l'avons déjà indiqué, les recherches antérieures montrent que le risque environnemental et la fréquentation de pairs délinquants constituent des prédicteurs importants de la délinquance et que l'agressivité précoce pourrait être indicative d'une délinquance à vie. Cependant, en étudiant de surcroît l'effet protecteur de l'attachement scolaire sur de nombreux facteurs de risque, on peut évaluer la robustesse des conclusions. Le fait de constater que l'attachement scolaire réduit toujours la participation à des actes délinquants violents et non violents, dans toute une gamme d'environnements à « haut risque », donne à penser que l'école joue un rôle important dans de nombreuses circonstances différentes.

Nous analysons alors plus précisément deux grandes questions dans ce rapport. Tout d'abord, nous évaluerons la relation entre les trois catégories de risque (risque environnemental, agressivité précoce et délinquance des pairs) et chaque type de délinquance (avec ou sans violence). Deuxièmement, nous explorerons l'effet protecteur de l'attachement scolaire (dans toutes les catégories de risque) sur la délinquance avec ou sans violence.

¹ La fraude, considérée comme un crime contre les biens, est inhabituelle, en particulier chez les adolescents. Par exemple, en 1997-1998 (l'année la plus récente pour laquelle le Canada dispose de données du tribunal de la jeunesse), on relève 1 033 cas où l'accusation la plus grave devant le tribunal est la fraude (ou une transaction frauduleuse). Il y a eu, par contre, 23 711 cas où la violence était l'accusation la plus grave et 28 706 de vol ou de possession de biens volés (généralement une accusation reliée au vol) et, enfin, 13 409 autres d'entrée avec effraction. Il n'est pas surprenant que la fraude n'ait pas fait l'objet des questions posées aux jeunes dans l'ELNEJ.

2. Description des mesures

2.1 Délinquance avec violence et sans violence

Dans le cadre du cycle II, on a posé aux enfants de 12 et 13 ans 8 questions sur leur participation à des infractions avec violence et 10 sur leur implication dans des infractions sans violence contre les biens². Les réponses à certaines des questions étaient cotées sur une échelle de trois points allant de « jamais ou faux » à « souvent ou tout à fait vrai », alors que certaines étaient cotées d'après des échelles de quatre points allant de « jamais » à « cinq fois ou plus ». Afin de ne pas « pondérer » davantage les réponses sur l'échelle de quatre points que celles de l'échelle de trois points, nous avons ramené l'échelle de quatre points à trois en combinant les deux choix « les plus élevés », ce qui avait probablement peu d'impact puisque les enfants de cet âge ont rarement de nombreux écarts de conduite.

Nous avons dû nous accommoder de deux types de données manquantes, tout d'abord, lorsque le jeune n'avait répondu à aucune des questions sur la délinquance, ensuite lorsqu'il n'avait pas répondu à certaines d'entre elles. Nous avons décidé de « retenir » ceux qui avaient répondu au moins aux deux tiers des questions sur la délinquance³. Pour ceux qui n'avaient « pas de réponse » à un tiers des questions, nous avons substitué la réponse « typique », c'est-à-dire que le jeune n'avait pas eu de mauvais comportement. Cette approche nous a permis de constituer un échantillon de 1 956 enfants de 12 et 13 ans (au cycle II). Dans toutes les analyses qui suivent, nous nous appuyons sur un échantillon « pondéré » (basé sur les facteurs longitudinaux de pondération du cycle II puisque c'est de là que provient notre échantillon). Nous avons divisé la pondération individuelle par la pondération moyenne afin d'avoir une « approximation » de la taille réelle de l'échantillon. Compte tenu des tailles de l'échantillon, il convient de faire preuve de prudence dans toute estimation des valeurs relatives à l'ensemble de

² Toutes nos mesures des « situations » de délinquance portent sur les données du cycle II, quand l'enfant a 12-13 ans.

³ En fait, il y avait au total 26 questions d'autodéclaration de délinquance. Nous avons tout d'abord établi cette échelle globale, puis nous l'avons subdivisée en sous-échelles (p. ex., infractions contre les biens et sans violence). Il y avait aussi d'autres questions (p. ex., sur le vol et la consommation de drogues). Pour certaines de ces huit autres questions nous n'avions pas d'idée préconçue quant à ce genre d'infraction (p. ex., infractions liées à la drogue) et, dans d'autres cas, la fréquence d'admission des infractions était très faible. Elles sont cependant incluses dans notre mesure globale de la « délinquance » qui, comme nous le verrons, ne s'est pas avérée aussi utile que nos deux principales sous-échelles.

la population. Cependant, nous sommes davantage intéressés par la fiabilité des *différences* que par l'estimation des valeurs exactes relatives à l'ensemble de la population.

Nos variables dépendantes correspondent donc au « total » des réponses à chacune des 8 questions sur les infractions avec violence et des 10 qui portent sur les infractions sans violence⁴. Ces deux échelles avaient l'inconvénient de présenter de nombreux zéros et très peu de chiffres élevés; par conséquent, pour en faire une approximation, nous avons ramené l'extrémité des deux distributions de façon à ce que les échelles de quatre points aillent de 0 à 3, avec les catégories suivantes : *aucune* participation, participation *faible*, participation modérée et *forte* à l'infraction. Pour les infractions avec violence, nous avons donc obtenu les résultats suivants :

- 63 % des enfants de 12 et 13 ans sans *aucune participation* à des infractions avec violence (une cote de zéro signifie qu'ils n'ont jamais été impliqués dans des actes violents)
- 17 % avec une cote de participation faible à des infractions avec violence (une cote de 1 signifie qu'ils ont été impliqués dans un acte violent)
- 9 % avec une cote de participation modérée à des infractions avec violence (une cote de 2 signifie qu'ils ont été impliqués dans un acte violent un certain nombre de fois, ou une fois dans quelques actes violents)
- 10 % avec une cote de participation élevée à des infractions avec violence (une cote de 3 ou plus signifie qu'ils ont été impliqués dans quelques actes violents un certain nombre de fois, ou dans quelques actes violents fréquemment).

⁴ Les huit points de l'échelle des infractions avec violence sont les suivants : impliqué dans une bagarre, attaqué quelqu'un, menacé de battre quelqu'un, fait usage d'une arme dans une bagarre, fait usage d'un couteau dans une bagarre, fait feu avec une arme, essayé de toucher sexuellement quelqu'un contre sa volonté, eu des relations sexuelles forcées avec quelqu'un. Les 10 points de l'échelle des infractions sans violence contre la propriété sont les suivants : biens endommagés, volé quelque chose à la maison, volé quelque chose en dehors de la maison, volé quelque chose à l'école, volé quelque chose dans un magasin, pris de l'argent aux parents, entré avec effraction dans une maison, utilisé la carte de crédit de quelqu'un sans sa permission, pris une automobile, conduit en état d'ébriété.

Selon l'échelle des infractions sans violence contre les biens, les résultats sont les suivants :

- 66% des enfants de 12 et 13 ans sans *aucune participation* (une cote de zéro signifie qu'ils n'ont jamais commis d'infraction sans violence)
- 12 % avec une cote de participation faible (une cote de 1 signifie qu'ils ont été impliqués dans une infraction sans violence)
- 8 % avec une cote de participation modérée (une cote de 2 signifie qu'ils ont été impliqués dans une infraction sans violence un certain nombre de fois, ou une fois dans quelques infractions sans violence)
- 13% avec une cote de participation élevée (une cote de 3 ou plus signifie qu'ils ont été impliqués dans quelques actes violents un certain nombre de fois, ou dans quelques actes non violents fréquemment).

Les échelles de quatre points présentent l'inconvénient d'offrir une distribution comprimée; les échelles non recodées ont, quant à elles, l'inconvénient d'être irrémédiablement faussées. Du point de vue des hypothèses sous-jacentes aux tests statistiques, la distribution comprimée (trois points) est certainement meilleure puisque la division entre les diverses catégories n'est pas extrême.

2.2 Risque environnemental

Le cycle I nous a permis de relever sept facteurs de risque : la séparation des parents, une famille monoparentale, être mère adolescente, l'hostilité dans les relations parent-enfant, la dépression de la mère, le fait de vivre dans un quartier ayant de graves problèmes et l'exposition à la violence entre deux adultes à la maison⁵. L'hostilité parentale, la dépression maternelle et les problèmes du quartier font tous l'objet d'une échelle de cotation, et sont toujours signalés par la personne

⁵ Nous avons retenu ces facteurs de risque parce que, selon les recherches antérieures, ce sont des facteurs importants de la délinquance (Loeber et Farrington, 1998). Malheureusement, il n'y avait qu'une seule mesure du risque lié au quartier qui soit associée à la délinquance, de sorte que nous l'avons simplement incluse dans notre mesure du risque environnemental. L'inclure dans notre mesure est en conformité avec la théorie selon laquelle c'est l'accumulation de facteurs dans la famille et l'environnement qui contribue à placer l'enfant devant un plus grand risque de délinquance.

qui connaît le mieux l'enfant (PCME). Dans chaque échelle, nous avons retenu les 10 % supérieurs et nous les avons codés comme un risque (1), les autres 90 % étant codés comme pas de risque (0). Le fait de vivre le divorce des parents, d'être dans une famille monoparentale, de connaître la violence dans la famille et d'être né d'une mère adolescente a été codé oui (risque = 1) ou non (pas de risque = 0). Nous avons ensuite additionné tous les facteurs de risque afin de créer une échelle de 0 (aucun facteur de risque) à 7 (tous les facteurs de risque), que nous avons recodée afin d'aller de zéro à trois facteurs de risque ou plus. Cinquante-huit pour cent des individus de l'échantillon ne présentaient aucun facteur de risque, 21 %, un, 13 %, deux et 8 %, trois ou plus.

2.3 Agressivité précoce

Dans les données du cycle II, nous avons retenu les déclarations sur l'agressivité de l'enfant de la PMCE (échelle des troubles de conduite/agression physique) à l'âge de 10 ou 11 ans et les autodéclarations de l'enfant sur son agressivité (échelle des troubles de conduite/agression physique) à l'âge de 10 ou 11 ans. Nous avons choisi les enfants qui faisaient partie des 17 % les plus difficiles selon la PCME et qui, d'après leur autodéclaration, reconnaissaient au moins une certaine agressivité à 10-11 ans (52 % d'enfants les plus hauts sur l'échelle des enfants)⁶. Cette définition permettait de repérer les 9,7 % d'enfants que l'on pouvait juger les plus agressifs, ce qui tombe, bien entendu, dans les limites de l'estimation de Moffitt (1993) de 5 à 10 % dans une population normale.

2.4 Risque des pairs

Le risque des pairs est défini en fonction des enfants qui passent du temps avec d'autres enfants ayant de nombreux problèmes au cycle I. On a retenu la déclaration de l'enfant à cet égard en se disant qu'il était probablement plus à même que ses parents de savoir si c'était le cas. Cette variable est basée sur une question dans laquelle on lui demandait s'il « faisait partie

⁶ Le choix du seuil (17 % et 52 % les plus élevés) est dû à la distribution particulière des échelles.

d'un groupe qui avait commis de mauvaises actions l'année précédente et la réponse était codée « Oui » ou « Non »⁷.

2.5 Attachement scolaire

Dans le cycle I, nous avons identifié 13 facteurs permettant de mesurer l'attachement scolaire : à quel point l'enfant aime son école, comment il considère réussir à l'école, quelle importance il attribue au fait d'avoir de bonnes notes, dans quelle mesure il aime les mathématiques, jusqu'à quel point il se sent en sécurité à l'école, pour y aller et en revenir, à quelle fréquence il se fait insulter par les autres, malmener par autrui à l'école, ou sur le chemin de l'école, à l'aller ou au retour, dans quelle mesure il se sent exclu du groupe, jusqu'à quel point l'enseignante ou l'enseignant lui donne de l'aide supplémentaire, le traite équitablement, et le fait qu'il fait ou non ses devoirs⁸. Nous avons codé chacun de ces points « fort attachement » (cote 1) ou « faible attachement » (cote 0), puis nous en avons fait le total afin de créer une échelle allant de 0 (faible attachement à chaque point) à 13 (fort attachement à chaque point). Nous avons ensuite recodé cette échelle de 13 points sur une échelle de 2 points : fort attachement (50 % supérieur) et faible attachement (50 % inférieur)⁹. Le coefficient alpha de cette mesure était de 0,70.

⁷ De toute évidence, il aurait été souhaitable d'avoir plus de mesures, mais c'était la seule question posée sur les pairs délinquants.

⁸ Nous avons retenu toutes ces variables parce que, théoriquement, elles sont susceptibles de contribuer à l'importance de l'attachement scolaire de l'enfant. S'il ne réussit pas bien à l'école et croit que ses pairs et le personnel enseignant ne l'aiment pas, il ne sera vraisemblablement pas attaché à l'école elle-même. D'autres facteurs peuvent bien sûr avoir une incidence sur l'attachement scolaire, mais ceux-ci semblent être un point de départ raisonnable et sont tous interreliés (le coefficient alpha global de l'échelle était de 0,70, chaque point contribuant de façon significative au coefficient alpha global).

⁹ Il n'existe vraisemblablement pas beaucoup de différence entre un enfant situé à 49 %, et qui démontre donc un attachement faible, et un enfant situé à 51 %, dont l'attachement est élevé. Cependant, pour commencer à comprendre les différences entre les enfants plus ou moins attachés à l'école, il est nécessaire de créer des divisions dans l'échelle. À cause de la petitesse des chiffres, nous avons décidé de diviser tout simplement l'échelle en « attachement élevé » et « faible attachement » scolaire.

3. Résultats

3.1 Facteurs de risque de la délinquance avec ou sans violence

3.1.1 Risque environnemental

Il existe une relation évidente entre notre échelle du risque environnemental et la violence¹⁰.

Alors que cette relation n'est pas tout à fait linéaire, on peut dire généralement que plus il y a de facteurs de risque, plus l'enfant est susceptible de faire preuve de violence (tableau 1). Chez les enfants qui ne présentent aucun facteur de risque, 66 % sont non violents; cependant, chez ceux auxquels on peut associer trois facteurs de risque ou plus, 51 % sont non violents. À l'extrémité, seuls 9 % de ceux qui ne présentent aucun facteur de risque sont largement impliqués dans la violence, mais 22 % de ceux qui présentent trois facteurs de risque ou plus le sont lourdement.

Tableau 1 **Relation entre le risque environnemental (10-11 ans) et les infractions avec violence à 12-13 ans**

	Participation à des infractions avec violence				Total
	Aucune	Faible	Parfois	Élevée	
Aucun facteur de risque	65,9 %	18,5 %	6,9 %	8,6 %	100 % (1 010)
Un facteur de risque	59,8 %	15,2 %	13,6 %	11,4 %	100 % (368)
Deux facteurs de risque	62,1 %	18,8 %	11,6 %	7,6 %	100 % (224)
Trois facteurs de risque ou plus	51,4 %	18,8 %	8,0 %	21,7 %	100 % (138)

Nota : Khi-carré = 44,73, df = 9, p<0,001

La relation entre notre échelle du risque environnemental et les infractions contre les biens sans violence n'est pas aussi prononcée que celle qui existe entre le risque et la violence. Chez les enfants qui ne sont exposés à aucun facteur de risque, 67 % ne sont impliqués dans aucune infraction contre les biens et chez ceux qui sont à haut risque (3 facteurs ou plus) 60 % ne le sont

¹⁰ De façon générale, il n'y a pas vraiment de différence significative selon le genre dans les relations que nous avons établies. Par conséquent, nous présentons les résultats pour l'ensemble de l'échantillon, à moins qu'il n'y ait une différence selon le genre, auquel cas, nous présentons les conclusions séparément pour les garçons et pour les filles.

pas non plus (tableau 2). Près de 11 à 17 % des enfants, quel que soit le groupe de risque, sont lourdement impliqués dans des infractions contre les biens. La relation entre le risque et les infractions contre les biens ne semble pas être linéaire en soi (association linéaire-linéaire = 1,10, $df = 1, p = 0,29$).

Tableau 2 Relation entre le risque environnemental (10-11 ans) et la participation à des infractions sans violence contre les biens à 12-13 ans

	Participation à des infractions sans violence contre les biens				
	Aucune	Faible	Parfois	Élevée	Total
Aucun facteur de risque	66,7 %	12,4 %	8,7 %	12,2 %	100 % (1 009)
Un facteur de risque	60,2 %	15,3 %	8,4 %	16,1 %	100 % (367)
Deux facteurs de risque	73,3 %	8,4 %	7,6 %	10,7 %	100 % (225)
Trois facteurs de risque ou plus	60,1 %	10,9 %	11,6 %	17,4 %	100 % (138)

Nota : Khi-carré = 17,69, $df = 9, p < 0,05$

On pourrait s'attendre à ce que le « risque » soit plus important dans le cas des infractions avec violence que dans celui des infractions contre les biens puisque le « risque » (ou plus généralement les expériences avant l'adolescence), selon l'analyse de Moffitt, est pertinent dans le cas des jeunes précocement agressifs, mais non dans celui des contrevenants « à l'adolescence » qui, pour la plupart, commettront vraisemblablement uniquement des infractions sans violence contre les biens.

3.1.2 Agressivité précoce

Quand on examine ensuite la relation entre l'agressivité précoce (indice de la possibilité de devenir délinquant à vie) et la violence, il est clair que les enfants précocement agressifs à l'âge de 10 ou 11 ans sont maintenant, deux ans plus tard, à 12 ou 13 ans, plus susceptibles de tomber dans la violence (tableau 3). Chez les enfants qui n'étaient « pas précocement agressifs », 67 % ne sont pas impliqués dans la violence tandis que ce n'est le cas que pour 30 % de ceux qui étaient précocement agressifs. À l'extrémité, 9 % seulement des enfants qui n'étaient pas précocement

agressifs étaient lourdement impliqués dans la violence tandis que 25 % des enfants précocement agressifs l'étaient.

Tableau 3 Relation entre l'agressivité précoce (10-11 ans) et la participation à des infractions avec violence à 12-13 ans

	Participation à des infractions avec violence				
	Aucune	Faible	Parfois	Élevée	Total
Pas agressif précoce	66,5 %	16,5 %	8,3 %	8,8 %	100,0 % (1 767)
Agressif précoce	29,6 %	26,5 %	18,5 %	25,4 %	100,0 % (189)

Nota : Khi-carré = 111,52, df = 3, p<0,001

Il existe également une relation entre l'agressivité précoce et la participation à des infractions sans violence contre les biens. Les enfants qui étaient précocement très agressifs sont plus susceptibles d'être impliqués dans des infractions contre les biens que ceux qui n'ont pas été identifiés comme tels (tableau 4). Aux extrémités, 13 % seulement des enfants non agressifs précoces sont lourdement impliqués dans des infractions contre les biens comparativement à 21 % des enfants précocement agressifs.

Tableau 4 Relation entre l'agressivité précoce (10-11 ans) et la participation à des infractions contre les biens sans violence à 12-13 ans

	Participation à des infractions contre les biens				
	Aucune	Faible	Parfois	Élevée	Total
Pas agressif précoce	67,9 %	11,7 %	7,5 %	13,0 %	100,0 % (1 768)
Agressif précoce	49,2 %	15,9 %	14,3 %	20,6 %	100,0 % (189)

Nota : Khi-carré = 28,58, df = 3, p<0,001

3.1.3 Délinquance des pairs

Enfin, le fait de fréquenter des pairs délinquants semble avoir une relation avec l'implication dans la violence (tableau 5). Chez les enfants qui déclarent au cycle I ne pas faire partie d'un groupe

d'enfants qui ont commis de mauvaises actions, 10 % étaient lourdement impliqués dans la violence, contre 24 % dans le cas de ceux qui faisaient partie d'un tel groupe.

Tableau 5 Relation entre la fréquentation de pairs délinquants (10-11 ans) et l'implication dans la violence à 12-13 ans

	Participation à des infractions avec violence				
	Aucune	Faible	Parfois	Élevée	Total
Ne fréquente pas un groupe qui commet de mauvaises actions	63,8 %	17,4 %	9,1 %	9,7 %	100 % (1 519)
Fréquente un groupe qui commet de mauvaises actions	49,3 %	21,0 %	5,8 %	23,9 %	100 % (138)

Nota : Khi-carré = 30,32, df = 3, p<0,001

Dans le cas des infractions contre les biens, on constate encore une relation entre la fréquentation d'un groupe de pairs délinquants et la participation à des infractions contre les biens sans violence (tableau 6). Chez les enfants déclarant ne pas fréquenter un groupe de pairs commettant de mauvaises actions, 13 % étaient lourdement impliqués dans des infractions contre les biens alors que dans le cas de ceux qui faisaient partie d'un tel groupe, 26 % l'étaient.

Tableau 6 Relation entre la fréquentation de pairs délinquants (10-11 ans) et l'implication dans des infractions contre les biens sans violence à 12-13 ans

	Participation à des infractions contre les biens				
	Aucune	Faible	Parfois	Élevée	Total
Ne fréquente pas un groupe qui commet de mauvaises actions	67,5 %	12,2 %	7,7 %	12,5 %	100 % (1 519)
Fréquente un groupe qui commet de mauvaises actions	39,9 %	12,3 %	21,7 %	26,1 %	100 % (138)

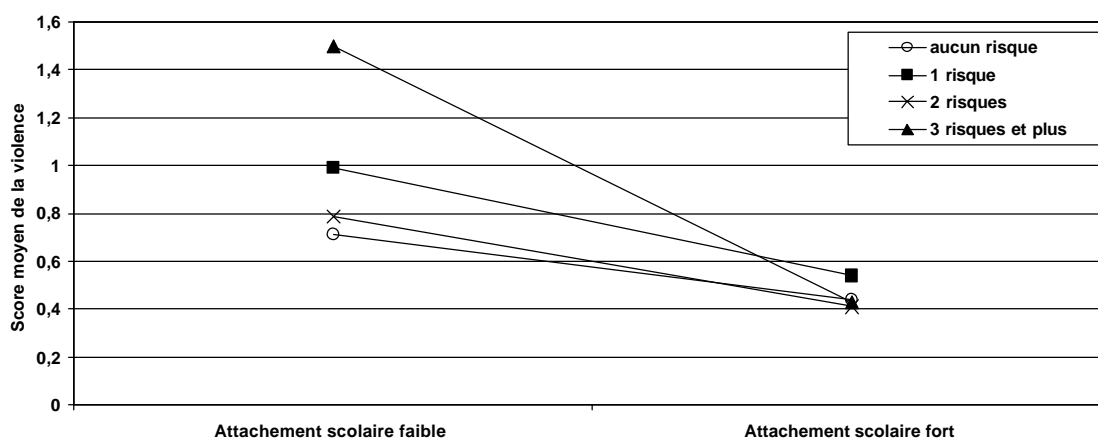
Nota : Khi-carré = 60,07, df = 3, p<0,001

3.2 Effet de protection de l'attachement scolaire par rapport à la délinquance avec ou sans violence

3.2.1 Risque environnemental

Nous examinons maintenant l'effet de protection de l'attachement scolaire sur les enfants à haut risque de tomber dans la délinquance avec ou sans violence. Si l'on considère tout d'abord la question de la violence, on constate une forte relation entre le risque et l'attachement scolaire : les enfants qui présentent plus de facteurs de risque, ou ceux dont l'attachement scolaire est plus faible, commettent davantage d'infractions avec violence (figure 1). En outre, cependant, il existe une interaction entre le risque et l'attachement scolaire. Le groupe des enfants les plus à risque (ceux qui présentent trois facteurs de risque ou plus) affiche la plus forte diminution de la violence lorsqu'ils sont fortement attachés à l'école. Les autres groupes (aucun facteur de risque, un et deux) affichent une baisse de la violence s'ils sont fortement attachés à l'école, mais cette baisse n'est pas aussi forte que dans le cas des enfants les plus à risque.

Figure 1 **Score moyen de la violence (cycle 2) en fonction du risque environnemental et de l'attachement scolaire (cycle 1)**

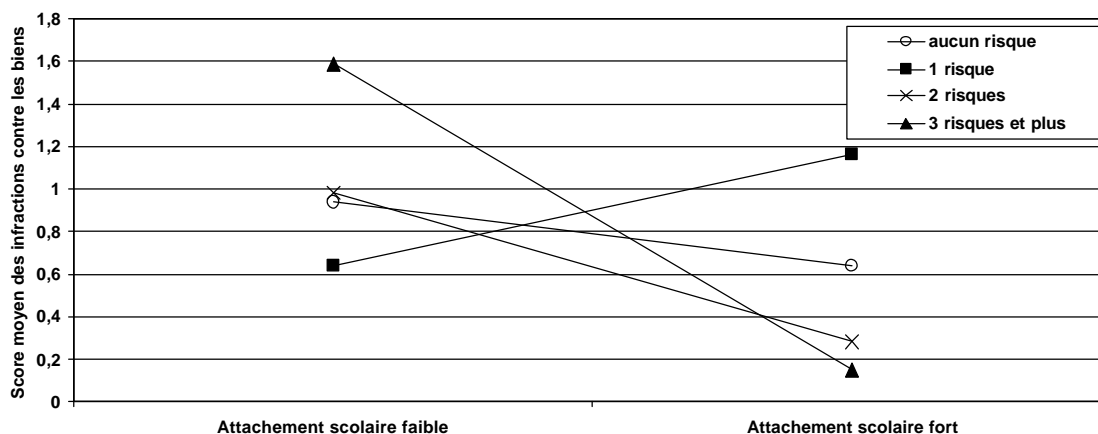


Nota : 1. Effet majeur du facteur de risque environnemental : $F(3, 1363) = 3,65, p < 0,01$
 2. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 1363) = 10,40, p < 0,001$
 3. Interaction : $F(3, 1363) = 11,23, p < 0,001$

En examinant maintenant les infractions sans violence contre les biens, on constate une importante interaction de trois éléments, à savoir le facteur de risque, l'attachement scolaire et le sexe de l'enfant ($F(3, 1363) = 3,53, p < 0,05$). Par conséquent, pour comprendre l'interaction entre le risque et l'attachement scolaire, nous présenterons séparément les données

correspondant aux garçons et aux filles. Dans le cas tout d’abord des garçons, on ne constate aucun effet majeur du risque environnemental, mais un effet majeur de l’attachement scolaire (figure 2). Les garçons qui ne sont pas attachés à l’école commettent davantage d’infractions contre les biens. De plus, cependant, il existe une interaction relativement complexe entre l’attachement scolaire et le risque environnemental. Un fort attachement scolaire semble augmenter les infractions contre les biens chez les garçons qui, dans leur vie, présentent un seul facteur de risque. Cependant, un attachement élevé à l’école semble diminuer les infractions contre les biens chez ceux qui ne présentent aucun facteur de risque, ou bien en présentent deux ou trois. Les garçons les plus à risque (trois facteurs de risque ou plus) affichent la plus forte diminution des infractions contre les biens lorsqu’ils sont très attachés à l’école. Par conséquent, l’attachement scolaire semble « protéger » le groupe des garçons les plus à risque des infractions contre les biens.

Figure 2 Score moyen des infractions contre les biens (cycle 2) en fonction du risque environnemental et de l’attachement scolaire (garçons seulement, cycle 1)

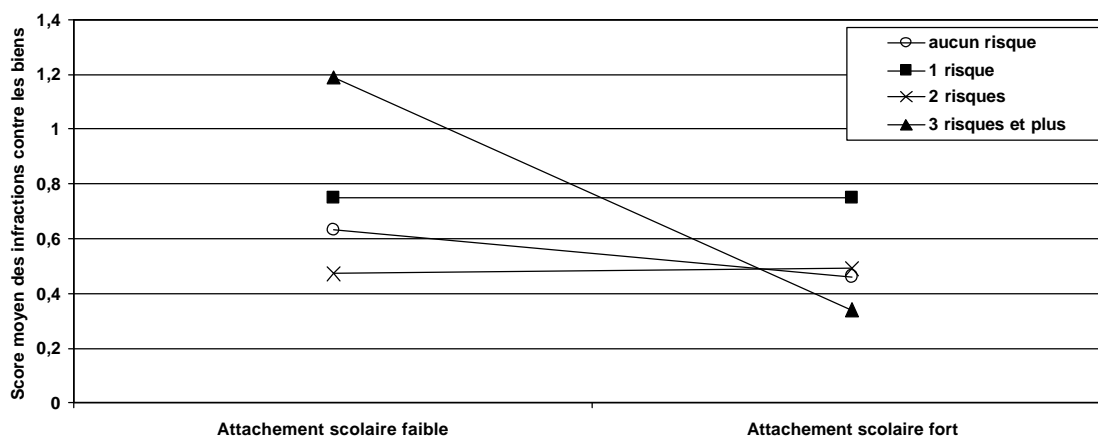


Nota: 1. Effet majeur du facteur de risque environnemental : $F(3,669)=1,26$, n.s.
 2. Effet majeur de l’attachement scolaire : $F(2, 669)=5,41$, $p<0,05$
 3. Interaction : $F(3, 669) = 10,78$, $p<0,001$

Si l’on examine maintenant les filles, on constate un effet majeur entre le risque et l’attachement scolaire : les filles qui sont exposées à plus de facteurs de risque et celles dont l’attachement scolaire est faible commettent davantage d’infractions contre les biens (figure 3). De plus, cependant, il existe une interaction entre le risque et l’attachement scolaire. Le groupe au risque le plus élevé (celles qui sont exposées à trois facteurs de risque ou plus) affiche la plus forte

diminution des infractions contre les biens quand leur attachement scolaire est fort. Les autres groupes de filles (aucun facteur de risque, un et deux) n'affichent pas beaucoup de variation en fonction de leur attachement scolaire. Bien que les schémas de protection soient très légèrement différents entre les garçons et les filles, on peut dire que, de façon générale, l'attachement scolaire protège les groupes les plus à risque (exposés à trois facteurs de risque ou plus) contre toute implication dans des infractions avec violence ou contre les biens.

Figure 3 Score moyen des infractions contre les biens (cycle 2) en fonction du risque environnemental et de l'attachement scolaire (filles seulement, cycle 1)



Nota : 1. Effet majeur du facteur de risque environnemental : $F(2, 693)=3,32, p<0,05$
 2. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 693)=5,34, p<0,05$
 3. Interaction : $F(3, 693) = 3,02, p<0,05$

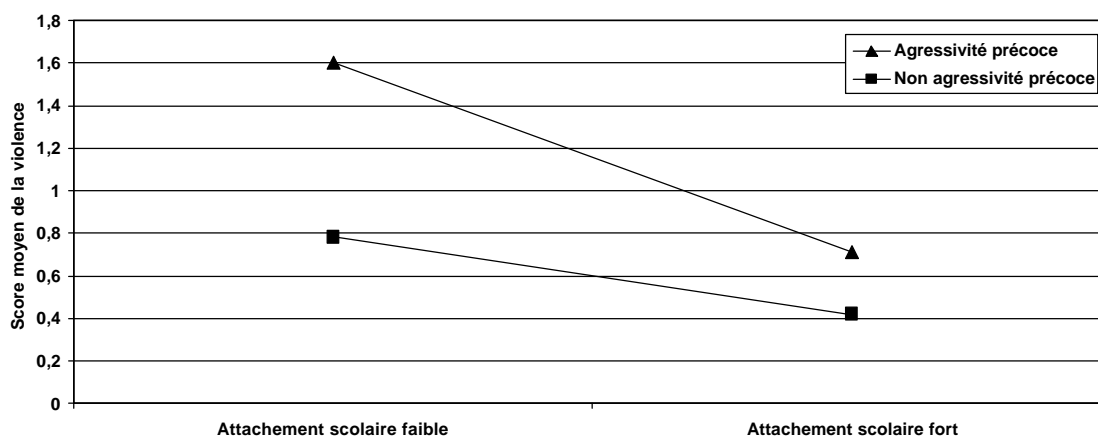
3.2.2 Agressivité précoce

Nous examinons maintenant l'effet de protection de l'attachement scolaire sur les enfants précocement agressifs et ceux qui ne le sont pas. Les jeunes précocement agressifs sont aussi généralement ceux qui sont exposés au plus grand nombre de facteurs de risque. Bien que la typologie de ces deux groupes soit corrélée, cette corrélation n'est, bien sûr, pas parfaite.

Étant donné que les jeunes du groupe précocement agressif sont susceptibles de devenir des délinquants à vie, il est particulièrement important de déterminer quels facteurs de protection pourraient s'appliquer à eux puisque, selon la théorie et les données dont on dispose, ce sont ceux qui, à moins de « changer » d'une façon ou d'une autre, sont les plus à même de tomber dans la violence à long terme à l'âge adulte. En étudiant tout d'abord les infractions avec

violence, nous pouvons relever un effet majeur de l'agressivité et un facteur majeur de l'attachement scolaire : les enfants précocement agressifs et ceux qui affichent un faible attachement scolaire commettent davantage de crimes avec violence. Il existe également une interaction entre l'agressivité et l'attachement scolaire. Chez les enfants précocement agressifs, nous notons une importante diminution lorsque l'attachement scolaire est fort (figure 4). L'autre groupe d'enfants, cependant, n'est pas autant affecté par l'attachement scolaire.

Figure 4 Score moyen de la violence (cycle 2) en fonction de l'agressivité et de l'attachement scolaire (cycle 1)

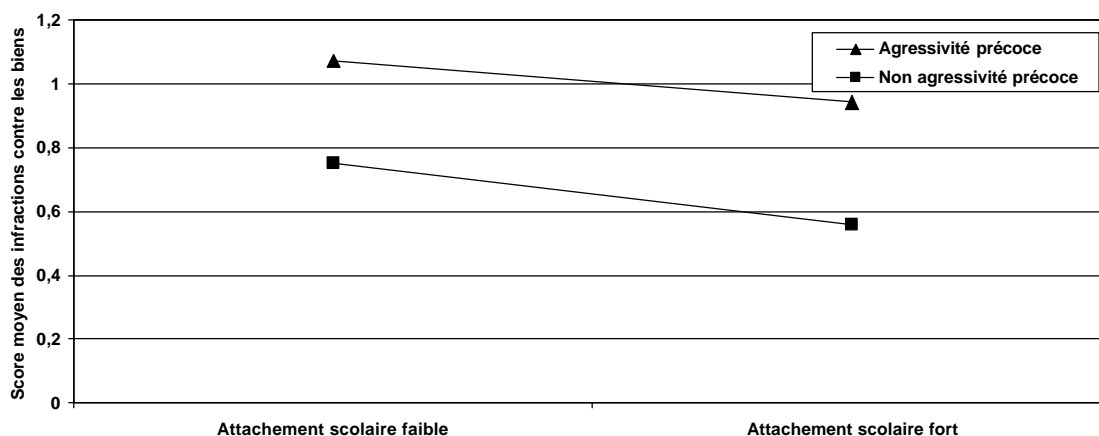


- Nota :
1. Effet majeur de l'agressivité : $F(1, 1442) = 80,45, p < 0,001$
 2. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 1442) = 40,22, p < 0,001$
 3. Interaction entre l'agressivité et l'attachement scolaire : $F(1, 1442) = 10,26, p < 0,001$

Dans le cas des infractions contre les biens, il n'y a qu'un effet majeur du risque et un seul effet majeur de l'attachement scolaire. Il n'existe aucune interaction entre l'agressivité et l'attachement scolaire lorsque l'on examine tout particulièrement les infractions contre les biens. Un fort attachement scolaire contribue à diminuer les infractions contre les biens, tout autant chez les enfants précocement agressifs que chez ceux qui ne le sont pas (figure 5). Il semble donc que l'attachement scolaire n'empêche que les enfants précocement agressifs de commettre des infractions avec violence.¹¹

¹¹ On peut examiner ces résultats au moyen d'une technique statistique légèrement différente, la régression multiple. Les résultats sont présentés à l'annexe. Comme on le voit, les résultats, dans ce cas, sont tous pratiquement similaires à ceux que nous présentons ici.

Figure 5 **Score moyen des infractions contre les biens (cycle 2) en fonction de l'agressivité et de l'attachement scolaire (cycle 1)**

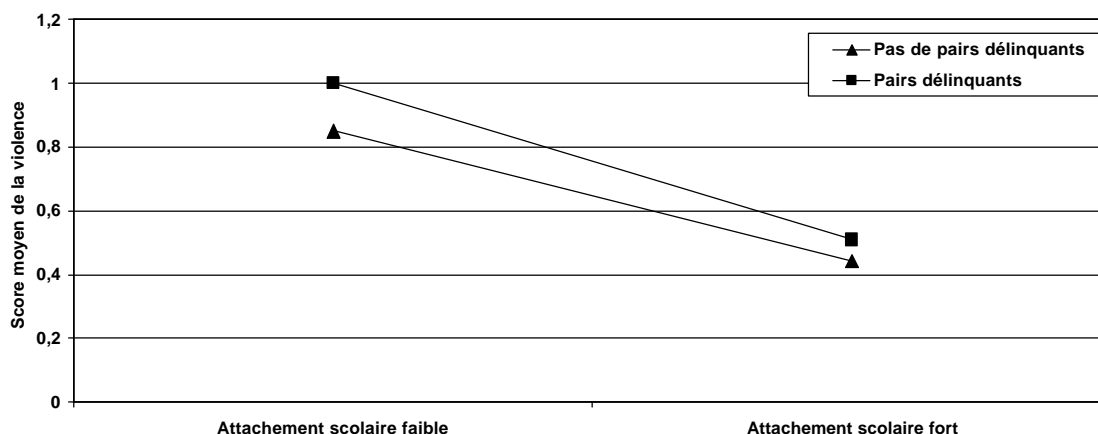


Nota : 1. Effet majeur de l'agressivité : $F(1, 1442) = 11,77, p < 0,01$
 2. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 1442) = 8,84, p < 0,01$
 3. Interaction entre l'agressivité et l'attachement scolaire : $F(1, 1442) = 0,032, n.s.$

3.2.3 Délinquance des pairs

Nous évaluons maintenant la relation entre l'attachement scolaire, la délinquance des pairs et les infractions avec et sans violence. La figure 6 présente les constatations relatives aux infractions avec violence. On ne relève qu'un seul effet majeur de l'attachement scolaire, à savoir que les enfants fortement attachés à l'école sont moins susceptibles de commettre une infraction avec violence. Il n'y a pas d'effet majeur des pairs délinquants, et aucune interaction significative entre le groupe des pairs et l'attachement scolaire. Un fort attachement scolaire contribue à diminuer de près de 50 % la violence chez les enfants qui ont des pairs délinquants et chez ceux qui n'en ont pas. Il est également intéressant de noter, bien sûr, que le fait pour un enfant de 10 ou 11 ans d'avoir des amis qui ont des problèmes n'est pas un prédicteur de violence à 12-13 ans.

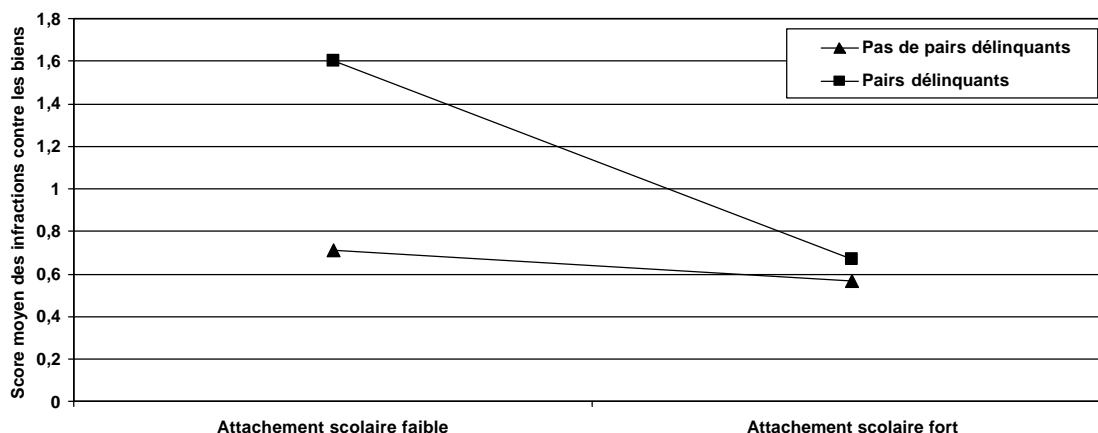
Figure 6 **Score moyen de la violence (cycle 2) en fonction des groupes de pairs délinquants et de l'attachement scolaire (cycle 1)**



Nota : 1. Effet majeur des pairs délinquants : $F(1, 1425) = 1,91$, n.s.
2. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 57,57$, $p < 0,001$
3. Interaction : $F(1, 1425) = 0,39$, n.s.

La figure 7 présente la relation entre la présence de pairs délinquants et l'attachement scolaire dans le cas des infractions sans violence contre les biens. Ici, le schéma est très différent de celui des infractions avec violence. Il existe un effet majeur du groupe de pairs délinquants et de l'attachement scolaire : les enfants qui fréquentent un groupe de pairs délinquants, et ceux qui ont un attachement scolaire faible, commettent davantage d'infractions contre les biens. De plus, il y a une interaction entre le groupe des pairs et l'attachement scolaire. L'attachement scolaire contribue davantage à diminuer les infractions contre les biens chez les enfants à haut risque, soit ceux qui fréquentent un groupe de pairs délinquants. Par conséquent, l'attachement scolaire protège les enfants à haut risque (définis comme étant ceux qui fréquentent un groupe d'enfants qui ont commis de mauvaises actions à l'âge de 10 ou 11 ans).

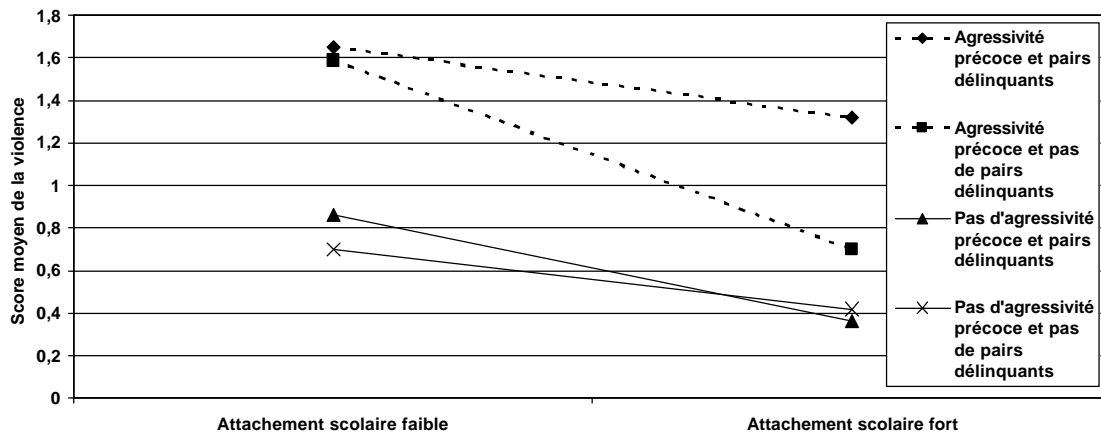
Figure 7 **Score moyen des infractions contre les biens (cycle 2) en fonction des groupes de pairs délinquants et de l'attachement scolaire (cycle 1)**



Nota : 1. Effet majeur des pairs délinquants : $F(1, 1425) = 38,28, p < 0,001$
 2. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 9,84, p < 0,01$
 3. Interaction: $F(1, 1425) = 14,05, p < 0,001$

Nous examinons ensuite l'effet de l'attachement scolaire sur l'agressivité précoce et la fréquentation d'un groupe de pairs délinquants. Dans le cas, tout d'abord, des infractions avec violence, nous constatons un effet majeur de l'agressivité précoce, ainsi que de l'attachement scolaire (figure 8). Les enfants précocement agressifs et ceux dont l'attachement scolaire est faible sont plus susceptibles de commettre des infractions avec violence. De plus, ainsi que nous l'avons déjà vu (figure 4), c'est dans le groupe des enfants précocement agressifs qu'un fort attachement scolaire contribue le plus à diminuer la violence. Il n'existe aucune autre interaction, ni aucune interaction à triple sens, entre l'agressivité précoce, les pairs délinquants et l'attachement scolaire.

Figure 8 **Score moyen de la violence (cycle 2) en fonction de l'agressivité, de la délinquance des pairs et de l'attachement scolaire (cycle 1)**

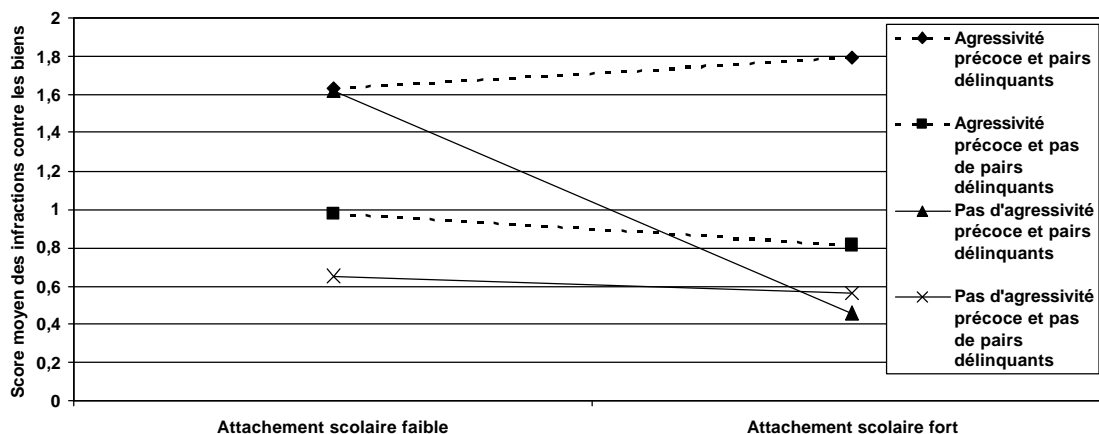


- Nota :
1. Effet majeur de l'agressivité précoce : $F(1, 1425) = 89,00, p < 0,001$
 2. Effet majeur de la délinquance des pairs : $F(1, 1425) = 1,21, n.s.$
 3. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 42,41, p < 0,001$
 4. Interaction entre l'agressivité précoce et l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 8,66, p < 0,01$
 5. Interaction entre l'agressivité précoce et les pairs délinquants : $F(1, 1425) = 0,15, n.s.$
 6. Interaction entre les pairs délinquants et l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 0,25, n.s.$
 7. Interaction entre l'agressivité précoce, les pairs délinquants et l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 1,08, n.s.$

Enfin, nous examinons l'effet combiné de l'attachement scolaire, de l'agressivité précoce et de la fréquentation de pairs délinquants sur les infractions contre les biens. La figure 9 illustre un effet majeur de l'agressivité précoce, de la fréquentation de pairs délinquants et de l'attachement scolaire. Les enfants précocement agressifs et ceux qui fréquentent des pairs délinquants commettent davantage d'infractions contre les biens que ceux qui ne sont pas précocement agressifs et qui ne fréquentent pas de pairs délinquants. En outre, un fort attachement scolaire contribue à diminuer les infractions contre les biens dans tous les groupes d'enfants.

De plus, cependant, il est intéressant de noter une interaction à trois sens assez inattendue. Chez les enfants qui n'étaient pas précocement agressifs, un fort attachement scolaire diminue les infractions contre les biens dans le cas de ceux qui fréquentent des pairs délinquants. Toujours dans ce groupe, ceux qui fréquentent des pairs délinquants sont tout autant impliqués dans des infractions contre les biens que ceux qui n'ont pas de pairs délinquants mais qui sont fort attachés à l'école. Chez les enfants précocement agressifs, qu'ils fréquentent ou non des pairs délinquants, on ne constate pas de diminution significative des infractions contre les biens lorsque leur attachement scolaire est élevé.

Figure 9 **Score moyen des infractions contre les biens (cycle 2) en fonction de l'agressivité, de la délinquance des pairs et de l'attachement scolaire (cycle 1)**



- Nota :
1. Effet majeur de l'agressivité précoce : $F(1, 1425) = 12,07, p < 0,01$
 2. Effet majeur de la délinquance des pairs : $F(1, 1425) = 37,19, p < 0,001$
 3. Effet majeur de l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 7,91, p < 0,01$
 4. Interaction entre l'agressivité précoce et l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 0,19, n.s$
 5. Interaction entre l'agressivité précoce et les pairs délinquants : $F(1, 1425) = 0,03, n.s.$
 6. Interaction entre les pairs délinquants et l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 14,11, p < 0,001$
 7. Interaction entre l'agressivité précoce, les pairs délinquants et l'attachement scolaire : $F(1, 1425) = 5,39, p < 0,05$

4. Conclusion

4.1 Perspectives stratégiques

Les distinctions que nous avons faites au début de ce document entre la délinquance avec violence et les infractions contre les biens, entre les enfants précocement agressifs et ceux qui ne le sont pas, et entre les enfants exposés à de nombreux « risques » et à peu de « risques », sont évidemment importantes si l'on veut comprendre quels sont les facteurs liés à la délinquance avec ou sans violence au début de l'adolescence (12-13 ans). De la même façon, il est clair que l'effet de protection de l'attachement scolaire n'est pas aussi simple que cela : il interagit avec d'autres influences auxquelles les jeunes sont exposés. Sur le plan des perspectives stratégiques, ces conclusions sont cependant tout à fait encourageantes.

Tout d'abord, l'idée selon laquelle il n'est pas possible de contrecarrer « l'agressivité précoce » est remise en question par le fait que l'attachement scolaire constitue un facteur de protection qui joue sur le degré d'agressivité des enfants « précocement agressifs » ou « à risque ». Le fait que l'influence de l'attachement scolaire en tant que facteur de protection contre les infractions contre les biens soit différent de son impact sur la violence a bien du sens si l'on tient compte de ce que nous savons des antécédents et des activités des délinquants « précoces » ou « adolescents ». Autrement dit, l'attachement scolaire empêche les enfants agressifs précoces de s'engager dans la violence, mais non de commettre des infractions contre les biens (voir figures 4 et 5). C'est un résultat auquel nous pouvions nous attendre puisque le crime contre les biens semble commencer à être l'apanage de la délinquance « adolescente ». Ces jeunes affichent des comportements relativement normaux à l'adolescence; c'est la raison pour laquelle l'effet de protection de la violence s'exerce sur le groupe des enfants précocement agressifs, et non sur les groupes dominés par les adolescents « normaux » (non précocement agressifs et qui ne commettent pas d'infraction contre les biens).

Du point de vue stratégique, le fait qu'un fort « attachement scolaire » ait une influence positive sur les infractions contre les biens (figure 5) et qu'il contribue à protéger tant les garçons (figure 2) que les filles (figure 3) d'un grand nombre de « risques » de commettre une infraction contre les biens, nous rappelle également l'impact potentiel de l'école. Plus précisément, ces

résultats donnent à penser que les politiques de tolérance zéro qui préconisent d'imposer aux « enfants à problèmes » une suspension ou une expulsion de l'école risquent de se révéler contre-productives. Il ne faudrait pas être surpris de l'influence du vécu scolaire sur les jeunes enfants. Les enfants qui vont à l'école régulièrement y passent 20 % de leur temps d'éveil chaque année. Compte tenu de ce total, il serait plutôt surprenant que l'école n'ait pas une grande influence.

Les pairs peuvent également exercer une influence importante sur l'enfant, bien que, comme on peut s'y attendre, cette influence ne soit pas toujours simple. Selon Moffitt (1993), une grande partie de la violence perpétrée par le jeune « délinquant à vie » est solitaire. Il n'est donc pas surprenant que le fait qu'un jeune ait ou non des pairs délinquants à 10-11 ans (« Au cours de l'année dernière, avez-vous fréquenté un groupe qui a commis de mauvaises actions? ») n'ait pas d'impact simple sur sa violence à 12-13 ans (figure 6). Cependant, le « facteur de protection » que constitue un fort attachement scolaire contre les actes de violence que pourraient commettre les jeunes précocement agressifs est, dans une certaine mesure, « contrebalancé » par la présence de pairs délinquants (figure 8). Les enfants précocement agressifs qui ont des amis délinquants ne sont pas touchés par le facteur de protection de l'attachement scolaire dont bénéficient ceux qui n'ont pas d'amis délinquants.

« Commettre de mauvaises actions » dans un groupe signifie généralement commettre une infraction contre les biens. Il n'est donc pas surprenant que les jeunes qui ont des amis qui commettent de mauvaises actions et qui ne sont pas attachés à l'école soient plus susceptibles de commettre une infraction contre les biens (figure 7). Là encore, cependant, l'attachement scolaire peut être un facteur de protection contre l'influence des pairs délinquants : ceux qui ont des amis délinquants, mais qui sont attachés à l'école, ne sont pas plus susceptibles de commettre une infraction contre les biens que ceux qui n'ont pas d'amis délinquants (figure 7). Cet effet de protection se limite cependant à ceux qui n'étaient pas « précocement agressifs ». Un fort attachement scolaire ne semble pas diminuer les infractions contre les biens chez les enfants qui, à la fois, sont précocement agressifs et ont des pairs délinquants (figure 9).

4.2 Perspectives de futures recherches

Il est évident que nous n'aurions pu présenter aucune des conclusions ci-dessus sans les données longitudinales de l'ELNEJ. Nous aimerions souligner le fait que nos conclusions démontrent la valeur de ce type d'études.

Tout d'abord, nous n'avons pas beaucoup cherché à tester, dans le contexte canadien, ce qui pousse les enfants à se comporter de telle sorte que l'on finisse par les classer dans la catégorie « précocement agressif » à 10-11 ans. Tibbetts et Piquero (1999) suggèrent que, chez les garçons, mais pas nécessairement chez les filles, la combinaison d'un poids inférieur à la naissance (indicateur de la possibilité de développer éventuellement des troubles neuropsychologiques) et une jeunesse défavorisée (statut socio-économique inférieur et structure familiale « faible ») interagissent pour hausser la probabilité de commettre une infraction en bas âge (échantillon de délinquants noirs urbains aux États-Unis). Il est clair que nous avons besoin d'en savoir davantage sur le développement de « l'agressivité précoce ». Certains événements de la vie de l'enfant le prédisposent de toute évidence à devenir « précocement agressif ». Ces événements ont généralement été qualifiés de « risques » et nous en avons retenu un certain nombre dans notre analyse des « risques environnementaux » dans la vie de l'enfant. Ce que nous n'avons pas examiné, ce sont les événements qui, avant 10-11 ans, protègent les enfants « à risque ». Selon Tibbetts et Piquero (1999), certains effets liés à la famille et au revenu pourraient être importants, bien que ce ne soit certainement qu'une partie de la réalité. À mesure que nous obtiendrons davantage de données longitudinales, nous serons mieux en mesure de comprendre ce phénomène.

Deuxièmement, nous avons isolé certaines variables (attachement scolaire, absence de pairs délinquants) qui, à 10-11 ans, peuvent avoir une certaine influence sur les délits commis en bas âge (12-13 ans). Tous les enfants « précocement agressifs » ne deviendront pas nécessairement des adolescents ou des adultes agressifs. Il sera important, d'une part, d'assurer le suivi de ces jeunes pendant leur adolescence, mais tout autant de comprendre ce qui explique la variabilité de leurs comportements délinquants.

Enfin, nous ne nous sommes pas vraiment intéressés, dans ce rapport, aux déterminants de la délinquance « à l'adolescence ». Ces délinquants, selon Moffitt (1993), sont relativement « normaux » puisque le type d'infractions qu'ils commettent (le plus souvent contre les biens) est perpétré par un grand nombre d'adolescents. Néanmoins, on a pu constater une grande variabilité de ce type de comportement chez ces jeunes. On ne pourra avoir de réponses à ces questions, comme à d'autres questions connexes, qu'au moyen de données longitudinales.

Annexe

Approche de substitution

Ainsi que nous le soulignons dans le texte, il existe différentes façons de tester notre hypothèse de base que l'attachement scolaire protège les délinquants « en bas âge ». Une alternative à l'analyse des modèles de variance utilisés dans le texte est celle d'inclure les facteurs prévus d'interaction dans un modèle de régression multiple. L'avantage de cette approche est, de toute évidence, que l'on peut ainsi savoir si l'addition des facteurs d'interaction prévus augmente, de fait, la variance expliquée par le modèle (p. ex., si la variation de R^2 est significative).

Au tableau 7, nous présentons trois modèles de prédiction de la violence (un chiffre élevé indique plus de violence autodéclarée) à 12-13 ans. Nous avons tout d'abord utilisé comme variable de contrôle le sexe du répondant. Dans le deuxième modèle, nous introduisons deux effets majeurs : l'agressivité précoce (0 = pas précoce, 1 = précoce) et l'attachement scolaire (1 = faible, 2 = élevé). Dans le troisième modèle, nous introduisons un élément d'interaction (agressivité précoce selon l'attachement scolaire) où un score de 1 est attribué au groupe précocement agressif avec un attachement scolaire faible (prédiction d'une violence élevée) et un score de 0 est donné aux trois autres groupes (tous prévus comme étant inférieurs à celui des enfants précocement agressifs et qui montrent un faible attachement scolaire). Le tableau 8 reprend la même analyse pour la mesure des infractions contre les biens (un chiffre élevé indique plus d'infractions autodéclarées contre les biens).

**Tableau 7 Prédiction de la violence à 12-13 ans
(Score élevé = Plus de violence autodéclarée)**

Prédicteurs	Modèle I		Modèle II		Modèle III	
	Coefficient non standard	Coefficient standard	Coefficient non standard	Coefficient standard	Coefficient non standard	Coefficient standard
Constante	1,26*	-	1,52*	-	1,45*	-
Sexe (1 = garçon, 2 = fille)	-0,399*	-0,199	-0,314*	-0,157	-0,318*	-0,159
Agressivité précoce (0 = non, 1 = oui)	-	-	0,696*	0,225	0,289#	0,093
Attachement scolaire (1 = faible, 2 = élevé)	-	-	-0,317*	-0,159	-0,267*	-0,133
Interaction (1 = agressivité précoce, faible attachement; 0 = autre)	-	-	-	-	0,556*	0,159
R	0,199		0,356		0,364	
Variation de R au carré par rapport au modèle précédent	0,04 F(1,1448) = 59,92*		0,087 F(2,1446) = 71,72*		0,006 F(1,1445) = 10,18*	

Nota : * p<0,01, # p = 0,053

**Tableau 8 Prédiction des infractions contre les biens à 12-13 ans
(Score élevé = Plus d'infractions autodéclarées contre les biens)**

Prédicteurs	Modèle I		Modèle II		Modèle III	
	Coefficient non standard	Coefficient standard	Coefficient non standard	Coefficient standard	Coefficient non standard	Coefficient standard
Constante	1,036*	-	1,193*	-	1,198*	-
Sexe (1 = garçon, 2 = fille)	-0,225	-0,104	-0,185*	-0,086	-0,185*	-0,086
Agressivité précoce (0 = non, 1 = oui)	-	-	0,305*	0,091	0,333*	0,100
Attachement scolaire (1 = faible, 2 = élevé)	--	-	-0,170*	-0,079	-0,174*	-0,080
Interaction (1 = agressivité précoce, faible attachement; 0 = autre)	-	-	-	-	-0,0389	-0,010
R	0,104		0,166		0,166	
Variation de R au carré par rapport au modèle précédent	0,011 F(1,1448) = 15,987*		0,017 F(2,1446)=12,437*		0,0 F<1 (n,s)	

Nota : * p<0,01

Il ressort clairement que ces résultats corroborent entièrement les conclusions présentées dans le texte principal. Pour les infractions avec violence, l'élément (prévu) d'interaction ajoute à la prévisibilité globale du modèle basé sur les seuls effets majeurs. Dans le cas des infractions contre

les biens, cependant, l'élément d'interaction n'ajoute rien au modèle des « effets majeurs » (modèle II).

L'importance de différencier l'agressivité et les infractions contre les biens peut s'expliquer de deux façons. Tout d'abord, la prévisibilité globale de la violence (d'après les mesures de l'agressivité précoce et de l'attachement scolaire deux ans auparavant) est considérablement plus élevée dans le cas des infractions avec violence à 12-13 ans ($R = 0,364$) que dans celui des infractions contre les biens ($R = 0,166$). C'est exactement ce que Moffitt (1993) aurait prévu : la violence est déterminée en grande partie par des facteurs présents dès la petite enfance, alors que le crime contre les biens commence probablement, à 12-13 ans, à être l'apanage des délinquants « à l'adolescence », et est donc moins prévisible d'après ces mêmes facteurs. Deuxièmement, suivant là encore exactement la prévision de Moffitt (1993), les facteurs de contreponds qui existent dans la petite enfance affectent l'agressivité, mais non les comportements « normaux » des adolescents qui commettent des infractions contre les biens.

L'importance de différencier les différents « types de délinquance » peut s'expliquer d'une autre façon. Ainsi que nous le mentionnons dans le texte, nous avons tout d'abord créé une échelle globale de la « délinquance » au moyen des 26 questions à autodéclaration. Si nous prenons cette échelle comme variable dépendante, et que nous appliquons les régressions décrites ci-dessus, nous obtenons des modèles qui sont presque exactement semblables au modèle de « l'infraction contre les biens » décrit plus haut. On note des « effets majeurs » de l'agressivité précoce et de l'attachement scolaire, mais aucune influence réelle de l'élément d'interaction, et le modèle incluant l'élément d'interaction n'était pas plus prédictif que le « modèle II » (variation de R au carré = 0,001, non significative). Cependant, la prévisibilité globale est comparable à celle du modèle de prévision de la violence ($R = 0,323$).

Bibliographie

- AGNEW, R., et T. BREZINA. « Relational problems with peers, gender and delinquency », *Youth and Society*, vol. 29, n° 1 (1997) 84-111.
- BLUMSTEIN, A., D. FARRINGTON et S. MOITRA. « Delinquency careers: Innocents, desisters and resisters », in *Crime and Justice: An Annual Review of Research*, sous la direction de M. Tonry et N. Morris, Chicago, University of Chicago Press, 1985, vol. 6, p. 187-219.
- BORN, M., V. CHEVALIER et I. HUMBLET. « Resilience, desistance and delinquent career of adolescent offenders », *Journal of Adolescence*, n° 20 (1997), p. 679-694.
- ELLIOT, D., D. HUIZINGA et S. AGETON. *Explaining Delinquency and Drug Use*, Beverly Hills, CA, Sage, 1985.
- ELLIOT, D., D. HUIZINGA et S. MENARD. *Multiple Problem Youth: Delinquency, Substance Abuse and Mental Health Problems*, New York, Springer-Verlag, 1989.
- FARNWORTH, M. L. SCHWEINHART et J. BERRUETA-CLEMENT. « Pre-school intervention, school success and delinquency in a high-risk sample of youth », *American Educational Research Journal*, n° 22 (1985), p. 445-464.
- FARRINGTON, David P. « Predictors, causes, and correlates of male youth violence », in *Youth Violence (Crime and Justice: A Review of the Research)*, sous la direction de M. Tonry et M.H. Moore, Chicago, University of Chicago Press, 1998, vol. 24, p. 421-475.
- FIGUEIRA-MCDONOUGH, J. « On the usefulness of Merton's anomie theory: Academic failure and deviance among high school students », *Youth and Society*, n° 14 (1983), p. 259-279.
- GOTTFREDSON, Michael, R., et Travis HIRSCHI. *A General Theory of Crime*, Stanford, California, Stanford University Press, 1990.
- HEALY, William et Augusta F. BRONNER. *New Light on Delinquency and Its Treatment: Results of a Research Conducted for the Institute of Human Relations*, Yale University, New Haven, CT, Institute of Human Relations, Yale University Press, 1936.
- HIRSCHI, T. *Causes of Delinquency*, Berkeley, CA, University of California Press, 1969.
- HUESMAN, L. R., L.D. ERON, M. LEFKOWITZ et L.O. WALDER. « Stability of aggression over time and generations », *Developmental Psychology*, n° 20 (1984), p. 1120-1134.
- JANG, S. « Age varying effects of family, school and peers on delinquency: A multilevel modelling test of interactional theory », *Developmental Psychology*, n° 37 (1999), p. 643-686.

- JENKINS, J. M., et D. P. KEATING. *Les risques et la résistance chez les enfants de six et de dix ans* (W-98-23E). Rapport préparé pour la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada, Ottawa, Canada, 1998.
- JENKINS, P. « School delinquency and the school social bond », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 34, n° 3 (1997), p. 337-367.
- JENSEN, G. « Race, achievement and delinquency: A further look at delinquency in a birth cohort », *American Journal of Sociology*, n° 82 (1997), p. 379-382.
- JESSOR, R., J. VAN DEN BOS, J. VANDERRYN, F. COSTA et M. TURBIN. « Protective factors in adolescent problem behavior: Moderator effects and developmental change », *Developmental Psychology*, n° 31 (1995), p. 923-933.
- KERCHER, K. « Criminology », in *The Future of Sociology*, sous la direction de E. Borgatta et K. Cook, Beverly Hills, CA, Sage, 1988, p. 294-316.
- KLEIN, Karla, Rex FOREHAND, Lisa ARMISTEAD et Patricia LONG. « Delinquency during the transition to early adulthood: Family and parenting predictors from early adolescence », *Adolescence*, n° 32 (1997), p. 61-80.
- KROHN M., et J. MASSY. « Social control and delinquent behavior: An examination of the elements of the social bond », *Sociological Quarterly*, n° 21 (1980), p. 529-543.
- LAGRANGE, R., et H. WHITE. « Age differences in delinquency: A test of theory », *Criminology*, n° 23 (1985), p. 19-45.
- LANE, B. « The relationship of learning disabilities to juvenile delinquency: Current status », *Journal of Learning Disabilities*, n° 13 (1980), p. 425-434.
- LANDY, S., et K. TAM. *Comprendre l'incidence de facteurs de risque multiples sur le développement de l'enfant à divers âges*. Rapport préparé pour la Direction générale de la recherche appliquée, Politique stratégique, Développement des ressources humaines Canada. W-98-22E, Ottawa, Canada, 1998.
- LEBLANC, Marc, Évelyne VALLIÈRES et Pierre MCDUFF. « The prediction of males' adolescent and adult offending experience », *Revue canadienne de criminologie*, n° 35 (1993), p. 459-478.
- LOEBER, R., et T. DISHION. « Early predictors of male delinquency: A review », *Psychological Bulletin*, n° 94 (1983), p. 68-99.
- LOEBER, Rolf, et David P. FARRINGTON. « Never too early, never too late: Risk factors and successful interventions for serious violent juvenile offenders », *Studies on Crime and Crime Prevention*, vol. 7, n° 1 (1998), p. 7-30.

- MAGUIN, E., et R. LOEBER. « Academic performance and delinquency », in *Crime and Justice: A Review of the Research*, sous la direction de M. Tonry, Chicago, University of Chicago Press, 1996, p. 145-264.
- MEYER, A. *Psychobiology: A Science of Man*, Springfield, IL, Charles C. Thomas, 1957.
- MOFFITT, T. « Adolescent-limited and life-course persistent antisocial behavior: A developmental taxonomy », *Psychological Review*, n° 100 (1993), p. 647-701.
- OLWEUS, D. « Stability of aggressive reaction patterns in males: A review », *Psychological Bulletin*, n° 86 (1979), p. 852-875.
- RUTTER, Michael. « Statistical and personal interactions: Facets and perspectives », in *Human Development: An Interactional Perspective*, sous la direction de D. Magnusson et V. Allen New York, Academic Press, 1983, p. 295-319.
- ROSENBAUM, J. et J. LASLEY. « School, community context and delinquency: Rethinking the gender gap », *Justice Quarterly*, vol. 7, n° 3 (1990), p. 493-513.
- SAMPSON, R., et J. LAUB. *Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1993.
- SIMPSON, S., et L. ELIS. « Doing gender: Sorting out the caste and crime conundrum », *Criminology*, vol. 33, n° 1 (1995), p. 47-TK.
- THORNBERRY, T., M. MOORE et R. CHRISTENSON. « The effect of dropping out of school on subsequent criminal behavior », *Criminology*, n° 26 (1985), p. 3-18.
- THORNBERRY, T., A. LIZOTTE, M. KROHN, M. FARNWORTH et S. JANG. « Testing interactional theory: An examination of reciprocal causal relationships among family, school and delinquency », *Journal of Criminal Law and Criminology*, n° 82 (1991), p. 3-35.
- . « Delinquent peers, beliefs and delinquent behavior: A longitudinal test of interaction theory », *Criminology*, n° 32 (1994), p. 47-83.
- THORNBERRY, T. « Empirical support for interactional theory: A review of the literature », in *Delinquency and Crime: Current Theories*, sous la direction de J. Hawkins, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 198-235.
- TIBBETTS, Stephen G., et Alex R. PIQUERO. « The influence of gender, low birth weight, and disadvantaged environment in predicting early onset of offending: A test of Moffitt's interactional hypothesis », *Criminology*, n° 37 (1999), p. 843-877.
- TIET, Q., H. BIRD, M. DAVIS, C. HOVEN, P. COHEN, P. JENSEN et S. GOODMAN. « Adverse life events and resilience », *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 37, n° 11 (1998), p. 1191-1201.

WILLIAMS, J., C. AYER, R. ABBOTT, J. HAWKINS et R. CATALANO. « Racial differences in risk factors for delinquency and substance use among adolescents », *Social Work Research*, 23(4), (1999). 209-272.

ZINGRAFF, M. LEITER, J. JOHNSON, M. et K. MYERS. « The mediating effect of good school performance on the maltreatment-delinquency relationship », *Journal of Research in Crime and Delinquency*, vol. 31, n° 1 (1994), p. 62.